

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DU
NORD-PAS-DE-CALAIS
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
Service gestion des carrières
82 AVENUE KENNEDY – BP 70689
59033 LILLE CEDEX

Lille, le 5 mai 2014

Note pour

Mesdames et Messieurs les chefs de services

Affaire suivie par Françoise PATYN
francoise.patyn@dgfip.finances.gouv.fr

☎ 03 20 62 40 18 📠 03 20 62 81 41

Note départementale n° 30/2014

Objet : mouvement local de mutation des agents de catégorie A au 1^{er} septembre 2014

Cette note a pour objet d'ouvrir la campagne de mutation de l'ensemble des agents de catégorie A, à effet du 1^{er} septembre 2014 et d'en préciser les modalités d'organisation. En 2014, le mouvement de mutation des cadres A est unifié. Il est élaboré à partir de règles totalement harmonisées.

1) Organisation du mouvement local

Le mouvement local a pour objet d'affecter les agents dans un service de la mission/structure et de la résidence d'affectation nationale (RAN) qu'ils ont obtenus lors des mouvements nationaux précédents ou qu'ils obtiendront au mouvement national qui sera publié sur Ulysse national le 5 mai 2014.

La date limite des demandes de participation au mouvement local est fixée au 12 juin 2014. La CAPL est prévue le 15 juillet 2014.

Rappel :

- la mission/structure « gestion » intègre les structures locales SIE, SIP, PRS, SIE-SIP; trésorerie amendes ;
- la mission/structure « contrôle » intègre les structures locales pôles ICE et BDV ;
- la mission/structure « fiscalité immobilière » intègre les structures locales FI et BCFI ;
- la mission/structure « cadastre » intègre les structures CDIF et PTGC;
- La mission/structure « gestion des comptes publics » intègre les structures locales trésoreries mixtes, trésoreries SPL trésoreries gestion hospitalière, paierie départementale et paierie régionale et recettes des Finances.

Les affectations sont prononcées dans le ressort de la résidence d'affectation nationale (RAN) obtenue au plan national.

Les missions/structures suivantes ne se déclinent pas au mouvement local :

- les inspecteurs chargés des fonctions d'huissiers ;
- les inspecteurs chefs de poste comptable ;
- chef de contrôle des hypothèques ;
- services de direction y compris les Domaines ;
- à la disposition du directeur (ALD) ;
- échelon de renfort ;
- brigade de contrôle et de recherche.

2) Champ du mouvement local

Doivent obligatoirement participer au mouvement local :

Les agents nouvellement affectés à la DRFIP Nord suite au mouvement national qui doivent obtenir une affectation dans un service déterminé.

Peuvent participer au mouvement local :

Les agents dont l'affectation nationale n'a pas été modifiée, mais qui souhaitent changer de service au sein de la même résidence d'affectation nationale et de la même mission/structure.

Les possibilités d'affectations locales et les postes implantés sont décrits en annexe 1.

3) Modalités d'affectation :

Les mutations locales des agents A seront opérées en tenant compte **prioritairement** de l'intérêt du service et des agents.

Cela étant, le critère de l'ancienneté administrative sera appliqué quand il n'y a pas d'enjeu particulier tenant à l'intérêt du service et des agents. Il sera également utilisé pour départager des agents ayant des compétences similaires.

Les agents qui souhaitent apporter des éléments d'information utiles pourront les indiquer dans le cadre « observations » de la fiche de vœux (annexe 2).

Cas des agents exerçant leurs fonctions à temps partiel

Il est rappelé que dans l'hypothèse où ces agents sont susceptibles d'obtenir un changement d'affectation dans le cadre d'un mouvement local, le Directeur apprécie si les nouvelles fonctions sont compatibles ou non avec le travail à temps partiel dont ils bénéficient. Si elles ne le sont pas, ce qui peut être le cas pour des fonctions d'encadrement ou de responsable de structure ou de cellule, la mutation de l'agent est subordonnée au dépôt par celui-ci d'une demande de réintégration à temps plein.

↳ **L'attention de tous les agents concernés par le mouvement local devra être appelée :**

⇒ sur la rédaction de la demande de vœux (annexe 2), notamment sur le classement précis des vœux par ordre de préférence ;

⇒ sur l'intérêt de solliciter l'ensemble des postes qui peuvent les intéresser au sein de la résidence d'affectation nationale, des postes pouvant se libérer en cascade au cours du mouvement local ;

⇒ sur le fait qu'il sera tenu compte des modifications susceptibles d'intervenir lors de la parution du mouvement national définitif prévu le 27 juin 2014.

Règles particulières concernant les inspecteurs affectés ALD et Direction

Les affectations des cadres A de direction et cadres A ALD ne relèvent pas du mouvement local.

Pour autant, compte-tenu de la taille du département et du nombre importants de services d'affectation possibles, les agents ayant obtenu au mouvement national ALD « résidence » ou « sans résidence » sont invités à rédiger une fiche de souhaits (annexe 3). Leurs affectations ne relèvent pas du mouvement local mais seront examinées dans le cadre des mesures de gestion et données pour information en CAPL.

Les agents qui ont obtenu l'affectation nationale « Direction » sont invités à rédiger une fiche de souhaits (annexe 3), en précisant et en classant les divisions qu'ils souhaitent rejoindre par ordre de préférence.

En l'absence de précisions portées, la demande sera étudiée au regard de l'ensemble des services de Direction.

Les services de direction qui peuvent être demandés figure en annexe 4. Il s'agit d'une **liste exhaustive**

Les affectations sur les services ne relèvent pas du mouvement local mais seront données pour information en CAPL.

4) Calendrier

Les annexes 2 et 3 (fiches de vœux-fiches de souhaits) devront être transmises par la voie hiérarchique à la division des ressources humaines, service « gestion des carrières », au plus tard le 12 juin 2014, délai de rigueur.

Ces fiches seront adressées en un seul exemplaire.
Un accusé de réception sera envoyé par messagerie.

Le service des ressources se tient à la disposition des agents ayant besoin d'information complémentaire pour rédiger leur fiche de vœux/souhaits.

Je vous remercie de porter cette note à la connaissance des agents placés sous votre autorité (y compris les agents actuellement en congés de toute nature). Elle sera également diffusée sur Ulysse Nord.

Par procuration

Gilles ROCHE

signé

Administrateur général des Finances Publiques

Vos correspondants :

Jacques Durieux : 03.20.62.41.71 pour les agents de la RAN de Lille et les agents de direction

Mauricette Deffontaine : 03.20.62.39.95 pour les agents des RAN d'Armentières, Hazebrouck, Dunkerque, Roubaix et Tourcoing

Marie-Pascale Blondel : 03.20.62.40.91 pour les RAN de Douai, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Le Quesnoy, de Denain et d'Avesnes sur Helpe

Services d'affectation locale par RAN-Mission/structure du 591

RAN	Gestion des comptes publics	Gestion	Contrôle	Fiscalité immobilière	Cadastre
ARMENTIERES	T. Armentières Municipale	SIP SIE	Pôle ICE 5 ^{ème} BDV		
DOUAI	RF Douai T. Douai Municipale T. Cuincy T. Somain	SIP SIE	Pôle ICE 3 ^{ème} BDV	SIP-FI	CDIF
DUNKERQUE	RF Dunkerque T. Dunkerque CH T. Dunkerque Municipale et CU T. Gravelines	SIP SIE	Pôle ICE 1 ^{ère} BDV	SIP-FI	
HAZEBROUCK	T. Hazebrouck T. Bailleul T. Merville	SIP SIE	Pôle ICE 1 ^{ère} BDV	SIP-FI	
ROUBAIX	T. Roubaix CH T. Roubaix Municipale T. Lannoy T. Villeneuve d'Ascq T. Wasquehal T. Wattrelos	SIP Roubaix Nord SIP Roubaix Sud SIE Roubaix Nord SIE Roubaix Sud	Pôle ICE 4 ^{ème} BDV	SIP Roubaix Nord-FI	
TOURCOING	T. Tourcoing Municipale T. Tourcoing CH T. Marcq en Baroeul T. Halluin	SIE Tourcoing Nord SIP Tourcoing Nord SIP Tourcoing Sud SIE Tourcoing Sud	Pôle ICE 5 ^{ème} BDV	SIP Tourcoing Nord-FI 2 ^{ème} BDCFI	
LILLE	Paierie Régionale Paierie Départementale T. Lille CHU T. LCMU T. Lille Municipale T. Loos les Weppes T. Ronchin T. Saint André T. Seclin	SIP Lille Ouest SIE Lille Ouest SIP Lille Haubourdin SIE Lille Haubourdin SIE Lille Seclin SIP Lille Seclin SIP Lille Nord SIE Lille Nord SIP Grand Lille Est SIE Grand Lille est PRS T. Lille Amendes	Pôle ICE Lomme Pôle ICE Fives Pôle ICE Cité 2 ^{ème} BDV Lille 3 ^{ème} BDV Lomme 6 ^{ème} BDV Fives 7 ^{ème} BDV Lille	SIP Lille Ouest-FI SIP Grand Lille Est-FI 1 ^{ère} BDCFI	CDIF Lille 1 CDIF Lille 2

Services d'affectation locale par RAN-Mission/structure du 591

Services d'affectation locale par RAN-Mission/structure du 592

RAN	Gestion des comptes publics	Gestion	Contrôle	Fiscalité immobilière	Cadastre
AVESNES SUR HELPE	T. Fourmies	SIE			
CAMBRAI	T. Cambrai municipale et CH T. Caudry	SIE SIP	Pôle ICE	SIP-FI	
DENAIN	T. Denain Municipale	SIP SIE			
LE QUESNOY	T. Le Quesnoy Municipale	SIP			
MAUBEUGE	T. Maubeuge Municipale	SIP SIE	Pôle ICE		
VALENCIENNES	RF Valenciennes T. Valenciennes T. Valenciennes CH T. Anzin T. Condé sur Escaut T. Marly T. Saint Amand Les Eaux	SIP La Rhonelle SIE La Rhonelle SIP Val de Scarpe SIE Val de Scarpe	Pôle ICE est Pôle ICE Ouest 8 ^{ème} BDV 9 ^{ème} BDV	SIP La Rhonelle-FI SIP Val de Scarpe-FI	PTGC

FICHE DE VOEUX**MOUVEMENT au 1^{er} septembre 2014**

Nom et prénom usuel :	Nom patronymique :
Adresse :	
N° D.G.F.I.P. :	Date de naissance :
Grade :	N° Sécurité sociale :
Temps partiel : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	TAUX : %
Souhaitez-vous maintenir cette position au 01/09/14 : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	TAUX : %

AFFECTATION ACTUELLE

Affectation nationale :	Résidence :	
Affectation locale :		
Affectation actuelle (si détachement) :		
Antécédents professionnels :	Directions d'affectation	Fonctions exercées
Périodes :		

AFFECTATIONS SOLLICITEES

Classement dans l'ordre des préférences	
1	6
2	7
3	8
4	9
5	10
OBSERVATIONS	

A _____, le _____

FICHE DE SOUHAITS**MOUVEMENT au 1^{er} septembre 2014**

Nom et prénom usuel :		Nom patronymique :	
Adresse :			
N° D.G.F.I.P. :		Date de naissance :	
Grade :		N° Sécurité sociale :	
Temps partiel : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		TAUX : %	
Souhaitez-vous maintenir cette position au 01/09/14 : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		TAUX : %	

AFFECTATION ACTUELLE

Affectation nationale :		Résidence :	
Affectation locale :			
Affectation actuelle (si détachement) :			
Formation initiale reçue en qualité d'agent A ou B			
Année de la scolarité :		spécialisation :	
Compétences acquises antérieurement :			
Antécédents professionnels :	Directions d'affectation	Fonctions exercées	
Périodes :			

AFFECTATIONS SOUHAITEES

Classement dans l'ordre des préférences	
1	6
2	7
3	8
4	9
5	10

A _____ le _____

Liste des services de Direction au titre des mutations de 2014:

- Cabinet et communication
- Mission départementale Risques et audit
- Contrôle budgétaire régional
- Politique immobilière de l'Etat
- Echelon départemental de renfort

Pôle gestion fiscale :

- Division fiscalité des particuliers
- Division du recouvrement
- Division des affaires foncières
- Division fiscalité des professionnels
- Division du contrôle fiscal des particuliers
- Division du contrôle fiscal des professionnels
- Division des affaires juridiques contentieux
- CPS
- CPS relais

Pôle gestion publique :

- Division des collectivités locales
- Division de l'Expertise de l'Action et économiques
- Division dépenses de l'Etat
- Division opérations de l'Etat
- Division Domaine
- Centre d'encaissement (y compris Service de Traitement des Chèques)
- Recettes non-fiscales – Produits divers
- Centre de gestion des retraites

Pôle pilotage et ressources :

- Division des ressources humaines
- Division budget, logistique, informatique
- Division immobilier
- Division stratégie
- Division, contrôle de gestion, qualité de service et formation professionnelle